

Épargnants, la fête est finie

CAPITAL Un gestionnaire de patrimoine donne des clés pour sécuriser ses avoirs dans cette période



« Les fonds obligataires datés offrent des rendements attractifs contre une prise de risque maîtrisée. »

L'épidémie de coronavirus fait peser le risque d'une récession mondiale sur l'économie. Pour les marchés financiers, c'est la fin d'un cycle. Fondateur du cabinet de gestion de patrimoine GPS Conseil implanté à Andernos, Fabrice Schockmel évoque les stratégies à adopter pour préserver au mieux son épargne dans un environnement durablement bouleversé.

« **Sud Ouest** » Pourquoi est-il devenu urgent d'agir ?

Fabrice Schockmel Les marchés financiers sont restés assez placides tant que la crise sanitaire était circonscrite à la Chine. La situation a changé avec la propagation du virus. Les mesures de confinement prises en début de semaine ne laissent plus planer le doute sur la gravité de la situation. On s'achemine vers un net ralentissement de l'activité économique mondiale. Mais le virus n'est que le catalyseur d'une situation dégradée qui annonçait, depuis quelque temps déjà, la fin d'un cycle boursier euphorique (politique d'argent facile depuis dix ans, entreprises à la limite de l'insolvabilité, guerre commerciale Chine/États-Unis, etc.). Les épargnants doivent donc prendre sans attendre des mesures radicales s'ils veulent protéger efficacement leurs avoirs.

Comment réagir face aux turbulences actuelles ?

Il est important de sécuriser ses avoirs et d'adopter une position d'attente en espérant des jours meilleurs. A l'heure actuelle, les marchés d'actions, et dans une moindre mesure, les marchés obligataires, n'ont valorisé qu'en partie seulement les dommages économiques. Cela ne plaide pas pour un rebond rapide et durable. Ce n'est donc pas franchement le moment idéal pour investir en bourse. Il faut savoir que cette sécurisation des avoirs a déjà été effectuée, dès la mi-février, par les intermédiaires financiers les plus réactifs et les plus consciencieux. Ceux-ci n'ont pas hésité à réduire leurs marges pour sauver l'épargne de leurs clients.

A ce sujet, si votre conseiller ne vous a toujours pas contacté pour vous alerter, c'est plutôt mauvais signe. Si vous vous trouvez dans cette situation, il peut être encore temps de quitter vos positions actions et de vous replacer, au moins temporairement, sur les supports en euros des contrats d'assurance vie, par exemple. Une perte de 20% à 25% est encore récupérable à terme sur les marchés financiers en faisant preuve d'un peu de patience et de sang-froid. Au-delà de ces seuils, il faut beaucoup de temps pour retrouver sa mise initiale. Et depuis Pierre Desproges, nous savons tous que « l'éternité c'est long, surtout vers la fin ».

Quels pièges faut-il éviter lorsqu'on réinvestit ?

Méfiez-vous des fausses bonnes idées. Ainsi, les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ne constituent pas forcément des alternatives pertinentes. Rappelons, encore une fois, que leur rentabilité est grevée par des frais de souscription et de fonctionnement importants. De plus, leur capital et leur rendement ne sont pas garantis. Enfin, leur liquidité est incertaine. Et puis, arrêtez de penser que l'immobilier reste une valeur refuge, quoi qu'il arrive. J'invite les sceptiques à comparer la courbe des bulles spéculatives élaborée par le professeur Jean-Paul Rodrigue (consultable notamment sur le site France-inflation.com) avec l'évolution des prix de l'immobilier sur la dernière décennie et surtout, à se rappeler du retournement du marché immobilier survenu au début des années 1990. Soyez également circonspects vis-à-vis de l'or, dont le cours a chuté ces derniers jours.

Quels instruments privilégier ?

Sélectionnez impérativement des actifs liquides en attendant que les marchés prennent pleinement en compte les impacts de l'épidémie. Il me paraît judicieux de privilégier des fonds garantissant une préservation du capital à terme. Vous pouvez en particulier vous orienter vers les fonds structurés qui bénéficient généralement d'une protection au moins partielle du capital. Il est également pertinent de s'intéresser aux fonds obligataires datés. Ces derniers sont investis dans des obligations d'entreprises privées dont la date de maturité maximale est connue et fixe. Les rendements de tels fonds sont donc assez faciles à évaluer dès le départ. Par ailleurs, ils permettent aux particuliers d'accéder à un portefeuille d'obligations d'entreprises de divers secteurs d'activité mutualisant ainsi les risques. Ces derniers ne sont pas négligeables, mais désormais il n'y a plus de rendements attractifs sans prise de risque calculés.

Recueilli par Thierry Gironde